

Rapport annuel 2025-2026

équi
justice

CÔTE-NORD EST

Membre du Réseau
de justice réparatrice
et de médiation
citoyenne



MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres, chers lecteurs,

C'est le cœur rempli d'émotion que je vous livre mon dernier mot du président, 10 ans presque jour pour jour, après avoir accepté ce privilège qu'était la présidence de l'organisme. Ces 10 dernières années ont été l'objet de grands changements : nouveau nom (Équijustice Côte-Nord est), nouveau regroupement avec le réseau, changement de direction, renouvellement de l'équipe, déménagement, développement de l'unité de médiation citoyenne et même le déploiement d'une partie de l'équipe à Angers dans le cadre de la 3^e édition du Congrès international de toutes les médiations. N'oublions pas que nous avons même passé au travers d'une pandémie pendant cette période.

La dernière année fut marquée par le déploiement officiel de l'unité de médiation citoyenne, un projet qui me tenait grandement à cœur. À ce jour, les premières médiations ont déjà été amorcées suivant la formation de nos médiateurs bénévoles.

Nous avons la chance d'être un organisme qui se porte bien et qui contribue à sa manière à devenir porteur d'espoir dans ce contexte difficile d'augmentation de la criminalité où il devient parfois plus difficile de croire à la réhabilitation. Équijustice est sans aucun doute un outil indispensable dans la lutte à la prévention de la criminalité, notamment en dispensant plusieurs outils orientés sur la prévention de la violence, la saine communication et la justice réparatrice.

Le nom d'Équijustice rayonne maintenant davantage au sein de la collectivité et je suis très fier de l'équipe qui n'a cessé de s'impliquer afin d'amener Équijustice là où nous en sommes aujourd'hui. Audrey, Kim ainsi que nos toutes nouvelles recrues, Angélique et Joanie, merci d'être présentes, jour après jour, et de croire en la mission de l'organisme.



MOT DU PRÉSIDENT (suite)

Un immense merci aux membres du conseil d'administration : Christina, Isabelle, Kim, Lynda et Mariana qui malgré vos agendas souvent débordants avez toujours trouvé le temps de vous impliquer.

Un merci spécial également à notre directrice, Karen Keable, qui démontre avec une fougue infatigable son désir constant de faire rayonner Équijustice toujours un peu plus et qui demeure à l'affût des différentes opportunités susceptibles de nous apporter des retombés positives.

Avant de vous dire au revoir, je ne peux passer sous silence l'apport incommensurable de Pauline Bayard dans tout le déploiement dans les réseaux sociaux des dernières années et pour son apport important au sein de l'équipe. Merci du fond du cœur et bonne chance dans tes nouveaux défis.

À vous tous, merci de vous intéresser à l'organisme, au bénévolat et à la raison d'être des organismes communautaires, car sans vous Équijustice n'aurait pas sa raison d'être. Chacun, vous avez le potentiel de faire une différence, à vous de l'exploiter de la meilleure façon.

Un aurevoir est toujours difficile, mais je quitte aujourd'hui le cœur rempli de gratitude et de fierté de voir ce qu'est devenu Equijustice Côte-Nord est. Le vent de fraîcheur à la présidence, ne pourra qu'être contributif à la croissance d'Équijustice.

Équijustice aura toujours cette place spéciale dans mon cœur.

Bonne lecture

Dominic Cormier, président

MOT DE LA DIRECTRICE

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2025-2026 d'Équijustice Côte-Nord Est.

L'année qui s'achève témoigne une fois de plus de la pertinence et de l'importance de notre mission auprès des citoyens, des jeunes, des victimes, des personnes contrevenantes et de l'ensemble de nos partenaires. Dans un contexte social où les enjeux humains se complexifient, nous demeurons convaincus que le dialogue, la responsabilisation, la réparation et la participation citoyenne constituent des leviers essentiels pour bâtir des communautés plus justes et plus solidaires.

Au cours de la dernière année, notre équipe a poursuivi son engagement auprès des personnes que nous accompagnons à travers nos différents services. Qu'il s'agisse de justice réparatrice, de médiation citoyenne, de mesures destinées aux adolescents ou de nos interventions auprès des partenaires du milieu, nous avons continué à placer l'humain au cœur de nos actions.

Les réalisations présentées dans ce rapport sont le fruit du travail remarquable de notre équipe, de l'implication de nos bénévoles ainsi que de la confiance accordée par nos partenaires institutionnels, communautaires et municipaux. Leur contribution est essentielle à la poursuite de notre mission et à l'atteinte de nos objectifs.

Cette année a également été marquée par de nouveaux défis, mais aussi par de nombreuses occasions de développement et d'innovation. Fidèles à nos valeurs, nous avons su nous adapter aux besoins émergents de notre communauté tout en maintenant des services de qualité, accessibles et empreints de bienveillance.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration pour leur soutien et leur engagement, ainsi que chaque membre de l'équipe pour son professionnalisme, sa rigueur et sa passion. Leur travail quotidien contribue concrètement à faire une différence dans la vie des personnes que nous accompagnons.

Alors que nous regardons vers l'avenir, nous poursuivrons nos efforts afin de favoriser une justice plus humaine, participative et réparatrice, au bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Bonne lecture.

Karen Keable
Directrice générale



MISSION

Développer et promouvoir une justice équitable et accessible, en offrant une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation sociale.

Accompagner les personnes dans le respect de leurs droits et de leur dignité, dans la gestion des situations qu'elles rencontrent.

À PROPOS

Existant depuis 1985, l'organisme dessert le territoire du district judiciaire de Mingan, qui s'étend de Pointe-aux-Anglais à Blanc-Sablon, incluant Fermont, Schefferville et l'Île d'Anticosti. La superficie terrestre de ce territoire est de 140 313 km². La population est de 42 007, selon le *Ministère des Affaires municipales et de l'habitation* (données 2026).

Le 15 mars 2018, La Croisée, un organisme de justice alternative et 22 autres organismes répartis à travers le Québec se sont regroupés sous la bannière du réseau Équijustice, association provinciale à but non lucratif qui offre une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation sociale. Mus par des valeurs de respect et d'ouverture, nous privilégions une approche humaine et équitable.

Même lorsqu'il reçoit du financement public ou agit dans des cadres légaux, Équijustice Côte-Nord Est conserve une autonomie réelle dans la définition de sa mission, dans ses orientations et dans le développement d'approches d'accompagnement qui lui est propre.

NOS VALEURS

Accueil

Accueillir la personne avec considération, disponibilité et écoute.

Bienveillance

Porter attention à la personne et à son rythme.

Communication

Privilégier le dialogue entre les personnes.

Collaboration

Agir en complémentarité avec nos partenaires.

Accompagnement

Épauler les personnes dans leur démarche de réparation en toute impartialité.



HISTORIQUE



1985

Constitution de l'organisme sous le nom "Mesures de rechange jeunesse Sept-Îles". Notre organisme est né d'une initiative locale visant à mettre en place d'autres options de justice, initialement pour les jeunes contrevenants. Nos services de justice réparatrice et de médiation sociale reposent sur une large implication communautaire, mais surtout sur la participation active des personnes concernées par un crime ou un conflit, l'écoute de leurs attentes et un accompagnement gratuit, sur-mesure et respectueux de chacun.

1989

Création du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ) devant la multiplication des OJA au Québec.

1999

MRJ devient "Justice Alternative Côte-Nord", afin de mieux refléter notre mission en regard de la justice alternative.

2006

Considérant que l'organisme ne couvre pas l'ensemble de la Côte-Nord et que la dénomination "Justice Alternative Côte-Nord" a une connotation davantage judiciaire, nous devenons "La Croisée, un organisme de justice alternative". À l'époque, pour le conseil d'administration et l'équipe, La Croisée faisait référence à la notion de choix. La croisée des chemins est un endroit où, le temps d'un arrêt, il est possible de réorienter sa direction, ce qui témoigne des services offerts à notre clientèle.

2018

Le ROJAQ devient "Équijustice". L'idée pour les organismes membres vise à se doter d'une image commune. Nous adhérons donc à ce réseau, tout comme 22 autres OJA partout dans la province. Nous devenons donc "Équijustice Côte-Nord Est".

2023

Nous emménageons dans notre nouveau bâtiment. Nous avons désormais une salle dédiée à la médiation sociale!

2025

Lancement de notre unité de médiation citoyenne comprenant 5 médiateurs-bénévoles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Dominic Cormier
Président
Provenance : collectivité



Lynda Plante
Vice-présidente
Provenance : collectivité



Kim Chiasson
Trésorière
Provenance : collectivité



Christina Sanikopoulos
Secrétaire
Provenance : collectivité



Isabelle Roy
Administratrice
Provenance : collectivité



Marianna Boulianne
Administratrice
Provenance : collectivité

L'ÉQUIPE d'Équijustice Côte-Nord Est



Karen Keable
Pauline Bayard
Kim Lavallée
Audrey Bérubé

Directrice générale, depuis 2023
Adjointe administrative, de juin 2021 à mai 2026
Intervenante sociojudiciaire et médiatrice, depuis 2024
Intervenante sociojudiciaire et médiatrice, depuis 2024

L'ÉQUIPE de l'unité de médiation citoyenne



Charlotte Audet

Julie Vallée

Colette Fortier

Jacinthe Girard

Claude Charest

Nos services

Équijustice offre une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation sociale. Nos services sont déclinés sous **trois volets** : sociojudiciaire, médiation sociale et engagements locaux.

VOLET SOCIOJUDICIAIRE

La justice réparatrice est un moyen par lequel les torts causés par une infraction, qu'ils touchent autant une personne victime que la collectivité, peuvent être réparés. Elle donne la possibilité à chaque personne de participer au processus de réparation dans un cadre ouvert et respectueux.

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) : Lorsqu'une infraction est commise par un adolescent, il existe des mesures adaptées qui lui permettent de réparer les torts causés par son acte. Équijustice procède à leur mise en œuvre avec respect et équité. Équijustice accompagne l'adolescent contrevenant, ses parents, la personne victime et ses parents si elle est mineure, de même que la collectivité dans le processus de réparation qui a été choisi. Il existe trois types de mesures : la réparation auprès de la victime, la réparation envers la collectivité et l'activité de sensibilisation.

Le Programme de mesures de rechange général est un programme de déjudiciarisation axé sur la réparation des torts causés aux victimes d'actes criminels et à la collectivité. Ce programme de justice réparatrice se veut équitable, en ce sens qu'il prend en compte les besoins des personnes victimes et accusées. Équijustice supervise ces mesures et s'assure d'accompagner la personne accusée, et la victime s'il y a lieu, dans la mise en œuvre de celles-ci. Il existe trois types de mesures : la réparation auprès de la victime, la réparation envers la collectivité et l'activité de sensibilisation/intégration.

LSJPA EN CHIFFRES

Pour l'année 2025-2026, ce sont **91** dossiers que nous nous avons reçus dans le cadre de la LSJPA.



28 ordonnances de peines spécifiques



33 ententes de sanctions extrajudiciaires



57 consultations auprès des personnes victimes

Mesures extrajudiciaires

Pour 2025-2026, nous avons reçu 2 références de la part de la Sureté du Québec pour une mesure de renvoi à un organisme de justice alternative. Les deux adolescents concernés ont complété leur mesure avec succès.

Sanctions extrajudiciaires

Au niveau des sanctions extrajudiciaires, notre équipe a réalisé 57 consultations auprès de personnes victimes. De plus, nous avons reçu 33 ententes de sanction extrajudiciaire. La mesure la plus fréquente est la réalisation de travaux bénévoles au profit de la collectivité.

Peines spécifiques

Cette année, 28 ordonnances de peine ont été rendues dans notre district judiciaire. La mesure la plus souvent ordonnée a été les travaux communautaires.

Portrait de la clientèle

Au total, les adolescents ont réalisés plus de 1 180 heures de travaux au service de la collectivité et ont versés 1 400 \$ à des organismes de la région.

Parmi les 91 jeunes accompagnés par notre équipe cette année, la majorité d'entre eux sont de sexe masculin (61). Ils proviennent principalement de la MRC de Sept-Rivières (58). Nous avons également accompagné des jeunes des trois autres MRC desservies par notre organisme : Caniapiscau (13), Minganie (9) et Golfe-du-Saint-Laurent (10). Toutes communautés confondues, ce sont 63 adolescents issus des Premières Nations qui ont été accompagnés par notre organisme cette année.

Les délits les plus souvent perpétrés sont en matière de violence (49), en matière sexuelle (14), contre les biens (9), incendie criminel et possession de matériel incendiaire (7), ainsi qu'en matière d'armes à feu (7).

PMRG EN CHIFFRES

Pour 2025-2026, ce sont **101** dossiers que nous nous avons reçus dans le cadre du Programme de mesures de rechange général (PMRG) comparativement à 86 pour l'année précédente.

De ces 101 dossiers, 23 sont toujours en cours de traitement. Toutefois, 57 accusés ont pris part à une mesure de réparation envers la collectivité, alors que 7 ont participé à une démarche de réparation auprès de la personne victime. Un total de 8 600 \$ a été remis à des organismes communautaires de notre territoire en guise de mesure de réparation. Enfin, 10 accusés ont réalisé une mesure de sensibilisation ou d'intégration sociale.

Portrait de la clientèle

Parmi les accusés, nous retrouvons 68 hommes et 33 femmes. La moitié d'entre eux sont âgés de moins de 35 ans (50). Ils proviennent des quatre MRC qui composent notre territoire desservi, soit le district judiciaire de Mingan : MRC Sept-Rivières (61), MRC Minganie (19), MRC Caniapiscau (5) et MRC Golfe-du-Saint-Laurent (15).

En ce qui concerne les personnes victimes, 16 d'entre elles ont acceptée d'être contactées par notre organisme, afin que nous puissions effectuer une appréciation des torts ayant été causés.

Relativement aux délits commis, 54 dossiers concernent des infractions contre la personne et 22 contre les biens. De plus, 14 dossiers concernent des infractions relatives aux armes à feu, alors que 9 dossiers concernent la possession de stupéfiants. Parmi les infractions les plus courantes, citons les voies de fait, proférer des menaces de causer la mort ou des lésions corporelles, les méfaits, les vols ainsi que la possession simple de stupéfiants.

Les partenaires du programme :



DIRECTEUR DES POURSUITES
CRIMINELLES ET PÉNALES

NOS ATELIERS EN CHIFFRES

Notre organisme dispense depuis de nombreuses années différents ateliers sur des thématiques telles que la prévention de la violence, la gestion de conflits, la communication non-violente ainsi que l'intimidation, et ce, dans plusieurs milieux.

Nous offrons également des ateliers informatifs sur nos services, de même que sur la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (LSJPA). Nous effectuons aussi des ateliers sur mesure, le but étant de mieux répondre aux besoins de la collectivité.

Pour l'année 2025-2026 :

507 jeunes du secondaire ont assisté à un de nos ateliers.

94 jeunes du primaire ont assisté à un atelier portant sur la LSJPA et l'intimidation.

10 gestionnaires et patrouilleurs de la Sécurité Publique de Uashat mak Mani-Utenam (SPUM) ont assisté à une présentation de nos services.

Nous avons également des ateliers de prévention et présenté nos services dans plusieurs autres milieux partenaires :

- Centre de formation professionnelle et générale de Sept-Îles
- Centre femmes aux 4 vents
- Hom'asculin Port-Cartier
- Popco
- Cégep de Sept-Îles
- ITUM - Service de soutien à la majorité
- Regroupement Mamit-Innuat



Au total, pour 2025-2026, ce sont 155 personnes qui ont été rejointes par le biais de ces ateliers.

Services en établissement de détention

Depuis plus de 15 ans, notre organisme dispense le programme *Vivre sans violence* aux personnes contrevenantes incarcérées à l'établissement de détention de Sept-Îles. Cette année, 28 individus ont participé à ce programme.

Cette année a également marqué le début du service de suivi individuel au sein de cet établissement, afin de répondre à une demande spécifique des personnes incarcérées. Les thématiques abordées touchent principalement la gestion des émotions et les comportements violents et impulsifs. Cette année, 16 personnes incarcérées ont bénéficié de ce service.

Nouveau service : Parenthèse

En plus du suivi individuel en établissement de détention, Équijustice Côte-Nord Est a déployé un tout nouveau service en 2025-2026 : Parenthèse. Ce dernier vise à accompagner les tiers intéressés qui se présentent au greffe du palais de justice de Sept-Îles dans le but de faire une demande de **garde provisoire** en vue d'une **évaluation psychiatrique**.

Ce projet est actuellement déployé dans quelques Équijustice du Québec et financé par le Ministère de la Justice.

Au courant de la dernière année, nous avons reçus 9 demandes d'accompagnement Parenthèse. De plus, nous avons offert un atelier sur ce service à l'équipe du département de psychiatrie interne de l'hôpital de Sept-Îles.

Kiosques et événements

Cette année, notre organisme, comme à son habitude, était présent lors d'événements dans la collectivité.

Les **19 et 20 mai 2025** notre organisme présentait nos services sous la forme d'un kiosque lors du Colloque Pakatakan à Maliotenam.

Les **11 et 12 septembre 2025** nous étions présents lors des Journées de protection du citoyen organisées à la réserve navale de Sept-Îles.

Le **26 novembre 2025**, Kim Lavallée et Pauline Bayard ont présenté nos services lors d'un souper hebdomadaire au Club Richelieu de Sept-Îles.

UNITÉ DE MÉDIATION CITOYENNE

Le **8 octobre 2025** a eu lieu le lancement officiel de l'unité de médiation citoyenne dans nos locaux. Une quarantaine de personnes - population générale et partenaires - se sont déplacées pour l'évènement.

Il arrive que des **conflits** surviennent et que l'on ait besoin d'aide. La médiation citoyenne a pour objectif de favoriser l'accès et l'implication des personnes dans les activités de justice, en marge des tribunaux, de promouvoir la communication et le vivre ensemble, de mettre en place des espaces d'échanges sécuritaires entre les personnes, de rétablir le lien social brisé, d'outiller les personnes et les aider à faire face à des situations conflictuelles pour les situations de la vie quotidienne :

Exemples de situation :

- **conflit de voisinage;**
- relations **interpersonnelles et intrafamiliales;**
- entre des citoyens et des organismes publics ou privés;
- entre des consommateurs et des commerçants;
- en milieu de travail, scolaire, sportif, en établissement de santé;
- en contexte de **proche aideance;**
- toute autre situation de conflit.

Pour l'année 2025-2026, **21 demandes de médiation** ont été reçues par notre organisme et 7 d'entre elles sont toujours en cours. Les types de conflits sont majoritairement intrafamiliaux ou interpersonnels (11).

Notre unité de médiation sera coordonnée par **Joanie Bonneau** à partir du mois de juin 2026.



FINANCEMENT

Équijustice Côte-Nord Est peut compter sur le soutien financier de plusieurs bailleurs de fond, notamment le Ministère de la santé et des Services sociaux via le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), volet soutien à la mission globale.

Nous pouvons également compter sur des fonds provenant du Ministère de la Justice, du Ministère de la Sécurité publique ainsi que du Fonds d'études notariales.



VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE



Le conseil d'administration d'Équijustice Côte-Nord Est s'est réuni, au cours de l'année 2025-2026, afin d'assurer une gestion saine et efficace des services.

Ce sont 9 assemblées régulières qui ont eu lieu en 2025-2026.

De plus, notre assemblée générale annuelle, qui a eu lieu le 17 juin 2025, a permis de rassembler 14 personnes.

Notre organisme compte actuellement 23 membres.



COLLABORATIONS ET CONCERTATION



Notre organisme s'implique sur plusieurs lieux de concertation et valorise la collaboration entre partenaires de différents milieux.

Tables de concertation

- Table des partenaires LSJPA
- Table des partenaires PMRG
- Table des partenaires en développement social de Sept-Rivières
- Table de concertation jeunesse de Sept-Îles
- Table de concertation en santé mentale, dépendance et itinérance
- Table de concertation régionale en violence conjugale et violence sexuelle
- Table de concertation locale en violence conjugale et violence sexuelle de Sept-Rivières

Participation à des comités

- Organisme porteur du comité de lutte à la criminalité de la Table des partenaires en développement social de Sept-Rivières
- Membre du comité organisateur des journées de protection du citoyen
- Membre du comité organisateur de la Journée de perfectionnement de la Table de concertation jeunesse de Sept-Îles
- Membre du comité organisateur du Salon jeunesse et famille
- Membre du comité de gouvernance d'Aire Ouverte

Autres implications et partenariats

- Table régionale des organismes communautaires et Corporation de développement communautaire de la Côte Nord
- Organisme partenaire d'École en santé
- Organisme partenaire d'Aire Ouverte
- Participation aux Journées des directeurs du Réseau Équijustice

Formations, conférences, congrès et perfectionnement pour l'équipe de travail

- Formation LSJPA "De la théorie à la pratique"
- Formation au programme "Parenthèse"
- Formation "Parents d'ado... une traversée"
- Formation portant sur le trouble du spectre de l'autisme "Avoir un regard différent"
- Formation "Univers des gangs de rue"
- Formation "Levée du secret professionnel en situation de danger"
- Formation "Estimation et gestion du risque d'homicide"
- Formation "Neurodiversité en situation de grande vulnérabilité : dépasser la fatalité pour (re)faire société!"
- Journée de perfectionnement de la Table de concertation jeunesse de Sept-Îles portant sur les violences armées et l'univers des gangs
- Capsule "Prévention suicide chez les hommes "
- Colloque annuel du Réseau Équijustice
- Colloque "Regards croisé sur la responsabilisation des personnes auteures de violence conjugale et familiale"
- Colloque Pakatakan
- Tête-à-tête avec la recherche : "De #MeToo au tribunal : la dynamique de libération de la parole intime confrontée aux exigences probatoires"

LUMIÈRE SUR UN ORGANISME D'ACCUEIL



Fondé pour répondre aux besoins essentiels des personnes vivant des situations de précarité à Sept-Îles, Recyk et Frip s'est donné pour mission de réduire les inégalités matérielles tout en favorisant l'inclusion sociale. L'organisme offre un accès digne et rapide à des biens essentiels, tout en développant des initiatives concrètes de réemploi textile et de participation citoyenne.

Ancré dans des valeurs de dignité, solidarité et justice sociale, Recyk et Frip contribue activement à renforcer le filet social local. C'est dans cette perspective que l'organisme s'implique avec fierté en collaboration avec Équijustice, au bénéfice de toute la communauté.

Ce partenariat permet d'accueillir des personnes appelées à effectuer des travaux compensatoires dans un milieu bienveillant, structuré et non jugeant. Recyk et Frip devient ainsi un espace d'apprentissage, de responsabilisation et de réintégration sociale, où chaque personne peut contribuer de manière positive à la communauté tout en retrouvant confiance et stabilité.

En collaborant avec Équijustice, l'organisme participe à une démarche de réparation collective qui profite à l'ensemble de la population :

- Réduction de la détresse matérielle;
- Valorisation des compétences;
- Participation citoyenne;
- Prévention de l'exclusion sociale.

Cette collaboration reflète pleinement la vision de Recyk et Frip : offrir un environnement humain, sécurisant et porteur de sens, où chaque geste contribue à bâtir une communauté plus juste et solidaire.

Merci à Équijustice pour cette confiance renouvelée. Nous sommes fiers de poursuivre cette collaboration porteuse pour notre milieu.

Nathalie Girard,
Directrice par intérim



Au cours de la dernière année, le mouvement « Le communautaire à boutte » a porté avec force les préoccupations vécues par les organismes communautaires partout au Québec. Équijustice Côte-Nord Est partage pleinement les constats soulevés par ce mouvement quant aux défis grandissants auxquels fait face le milieu communautaire, notamment en matière de financement, d'attraction et de rétention du personnel ainsi que de reconnaissance de son apport essentiel à la société.

Bien que notre organisme n'ait pas participé aux journées de grève organisées dans le cadre de ce mouvement, cette décision ne reflétait aucunement un désaccord avec ses revendications. En raison de notre mandat particulier et des délais judiciaires auxquels sont soumis plusieurs de nos services, nous avons jugé qu'il était de notre responsabilité de maintenir nos activités afin d'éviter des impacts sur les personnes que nous accompagnons ainsi que sur nos partenaires du système de justice.

Nous tenons toutefois à réaffirmer notre soutien aux revendications portées par le mouvement. Les organismes communautaires jouent un rôle incontournable dans le filet social québécois et méritent un financement à la hauteur des besoins de la population, des conditions de travail favorisant la rétention des équipes, une reconnaissance pleine et entière de leur expertise ainsi que le respect de leur autonomie.

Chaque jour, nous constatons l'augmentation et la complexification des besoins des personnes que nous accompagnons. Pour continuer d'offrir des services de qualité, accessibles et durables, le milieu communautaire doit disposer des ressources nécessaires pour accomplir sa mission.

Nous demeurons solidaires des organismes qui se mobilisent afin de faire entendre ces réalités et espérons que des actions concrètes seront mises en œuvre pour assurer la pérennité du secteur communautaire.

LE
COMMUNAUTAIRE
À BOUTTE



équijustice

CÔTE-NORD EST

Membre du Réseau
de justice réparatrice
et de médiation
citoyenne



1.3 K

ABONNÉ.ES SUR FACEBOOK



188

ABONNÉ.ES SUR INSTAGRAM



NOS INTERVENANTES ONT UN COMPTE
FACEBOOK PROFESSIONNEL